

## Achetons ANTIQUITÉS

Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais vires. Composez un seul numéro: 832-1930

# LE SOLEIL

VENDREDI 5 AOÛT 1988  
QUÉBEC, 92<sup>e</sup> année, no 216

44 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$ 35¢  
Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢

**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333  
Pour les gens de l'étranger, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362  
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30 Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

## LE SPORT

### Un pas de plus vers le 2e rang

♦ Les Expos ont fait un pas de plus vers le deuxième rang de leur division en l'emportant 3 à 2 contre les Pirates hier soir. C'est encore Rex Hudler qui a joué les héros en frappant un coup de circuit, son deuxième en trois matchs, lui qui n'en avait jamais réussi dans les Majors. Tim Burke a protégé la victoire de John Dopson.

Pages S-2 et S-3

# Un rapport fédéral s'attaque à l'autonomie d'Hydro-Québec

♦ OTTAWA (PC) — Un plus grand contrôle réglementaire devrait être imposé aux sociétés provinciales d'électricité, dont Hydro-Québec, afin qu'elles tiennent davantage compte d'objectifs économiques nationaux et contribuent à la réduction des barrières interprovinciales, soutient un rapport fédéral rendu public hier.

Tout à la fois, le document préparé par le Comité consultatif de la

Confluence énergétique propose que le développement de l'industrie du pétrole et du gaz naturel soit laissé aux libres forces du marché, sans entraves réglementaires gouvernementales.

« Le gouvernement devrait s'en remettre au jeu du marché pour répartir les ressources et assurer l'efficacité de l'économie énergétique », indique le rapport préparé au coût de \$3,6 millions. Le comité estime en conséquence que les prix internationaux devraient s'ap-

pliquer au pétrole, à l'uranium et au gaz naturel canadiens.

Mis sur pied en avril 1987 par le ministre de l'Énergie Marcel Masse, le comité consultatif est formé de 23 membres provenant du secteur privé. Placé sous la direction de l'ex-président du Conseil économique de l'Ontario, M. Thomas Kierans, le comité était chargé d'étudier les perspectives énergétiques à long terme du Canada.

« La meilleure façon de pro-

moouvoir la sécurité énergétique consiste à élargir l'éventail de possibilités et à favoriser l'adaptation au changement, et non à thésauriser les ressources ou à laisser les gouvernements mettre en oeuvre des projets économiquement non rentables », soutient le rapport.

Si bien que, selon M. Kierans, le gouvernement fédéral aurait tort de subventionner des mégaprojets uniquement pour des raisons de sécurité énergétique. Et s'il le fait

pour des raisons de développement régional et de création d'emplois, alors il aurait avantage à s'engager dans de tels projets sur la base de « critères normalisés ».

Aux yeux du comité, « les projets de développement régional sont importants, mais ils ne doivent pas l'emporter sur les impératifs de la politique énergétique au point de fragmenter et d'obscurcir

Lire A-2, HYDRO-QUÉBEC...

## UN BEL ÉTÉ AU SOLEIL



Mona Dufour

### «Ma femme est à la pêche!»

♦ Qui aurait dit, il n'y a pas si longtemps encore, que le « roi du foyer » s'occuperait de la maison et des enfants pendant que sa compagne travaillerait à l'extérieur comme... guide pour la pêche sportive du saumon atlantique? C'est pourtant le cas du couple Ghislain Saint-Pierre et Mona Dufour, de Tadoussac. Mme Dufour est guide pour la pêche sur la rivière à saumons Sainte-Marguerite, tandis que M. Saint-Pierre joue le rôle « d'homme d'intérieur ». André-A. Bellemare, notre chroniqueur de chasse et de pêche, les a rencontrés. Il explique qu'il ne faut pas s'en surprendre quand plus de 335.000 Québécoises s'adonnent à la pêche sportive.

Textes et photos à la page B-1

## Le charme discret des Citroën



Venues de France, 20 belles Citroën se dirigent vers la Nouvelle-Orléans en Louisiane, un périple de 25 jours et de 4.700 kilomètres, qui constitue le premier « Raid de la francophonie en traction avant ». Hier, ces belles ont étalé leurs carrosseries dans les rues de Québec.

Voir texte et photo à la page A-2

## À six secondes de l'heure H La NASA doit couper les moteurs de «Discovery»

♦ CAP CANAVERAL (AFP et AP) — La préparation du retour des astronautes américains dans l'espace a subi hier à Cap Canaveral, en Floride, un nouveau contre-temps avec l'arrêt en extrême d'un test crucial de la navette.

Après une interruption du compte à rebours à quelques secondes de l'heure H, ce test sera retardé d'au moins 72 heures,

voire d'une semaine, ont indiqué les responsables sur le pas de tir.

Tout retard se répercute sur la date de lancement de Discovery, première navette à devoir emmener des astronautes américains dans l'espace depuis l'explosion de Challenger, le 28 janvier 1986, tuant les sept membres d'équipage.

Malgré la déception des techniciens, un responsable de la

NASA, M. John Talcone, n'a pas écarté hier, au cours d'une conférence de presse, que Discovery puisse être lancé encore en septembre, bien que de nombreux spécialistes tablent désormais sur un tir en octobre, au mieux.

L'ordre d'allumer les moteurs, opération prévue à six secondes de l'heure H, venait d'être donné quand l'ordinateur central a re-

Lire A-2, NAVETTE...

## Ro-Na et Dismat se regroupent pour faire face aux Américains

♦ MONTREAL (PC) — Les groupes québécois Ro-Na et Dismat, qui oeuvrent dans le secteur de la quincaillerie et des matériaux de construction, ont décidé de se regrouper.

par Michel Van de WALLE

En plus de rechercher des économies d'échelle, les deux groupes veulent unir leurs forces pour faire face à la situation qui découlera de la mise en oeuvre éventuelle du traité de libre-échange avec les États-Unis.

« Nous nous attendons à ce que de grandes chaînes s'installent ici au Canada, expliquait hier le président du Groupe Ro-Na, André Dion. Le regroupement devient une arme pour contrer la concurrence et protéger nos entreprises. »

M. Dion a tenu à préciser qu'il s'agira d'un regroupement et non d'une fusion des deux sociétés. Les bannières Ro-Na et Dismat demeureront.

De son côté, le directeur général de Dismat, Denis Nepveu, insistait sur le fait que les activités des deux entreprises sont en quelque sorte complémentaires. Il signale que Ro-Na est principalement reconnue dans la quincaillerie alors que Dismat se distingue dans le domaine des matériaux de construction.

Les deux dirigeants ne pouvaient cependant donner plus de détails sur la forme juridique que prendra ce regroupement puisque les avocats des deux parties sont encore à la mettre au point. On prévoit que le projet de regroupement devrait être terminé d'ici deux ou trois semaines. Le tout devra être soumis pour approbation aux actionnaires des deux compagnies et devra recevoir l'aval des autorités réglementaires.

Les ventes combinées des deux entreprises à titre de grossistes ont atteint tout près de \$700 millions en 1987.

Le Groupe Ro-Na compte 554 membres dont 409 exploitent des quincailleries sous diverses bannières, soit Quincaillier, Quincaillier Ro-Na, Rénovateur Ro-Na et Le Chantier. Son chiffre d'affaires au gros dans le seul secteur de la quincaillerie était de \$385 millions en 1987. Les 145 autres membres du groupe Ro-Na exploitent des centres horticoles Botanix ou encore des magasins d'articles de sport Podium. Le Groupe Ro-Na est une société publique qui appartient essentiellement à ses marchands membres. Une émission d'actions privilégiées en 1984 élargit à 2.000 le bassin de ses actionnaires et permit l'inscription du titre en Bourse. Ce n'est pas la première fois que Ro-Na tente de s'associer à un autre groupe puisqu'une fusion projetée avec le groupe BMR, il y a quelques années, avait échoué.

De son côté, le groupe Dismat compte une centaine de membres qui exploitent 128 centres de quincaillerie et matériaux. Cette société possède aussi la bannière Nova qui dessert 62 quincailleries de même que le distributeur Lussier qui fait affaire avec 112 marchands indépendants. Le chiffre d'affaires au gros de Dismat était de \$245 millions en 1987. ●

## LE SOMMAIRE

Alain Bouchard.....	B-2
Annonces classées.....	C-4 à C-10
Arts.....	C-1 à C-3
Bridge.....	C-9
Décès.....	C-11 et C-12
Économie.....	B-5 à B-7
Editorial.....	B-4
Feuilleton.....	C-6
Horoscope.....	C-9
Monde.....	A-6 et A-7
Mots croisés.....	C-7
Mot mystère.....	C-7
Où aller à Québec.....	B-8
Patron.....	C-10

## LA MÉTÉO



Nuageux avec éclaircies. Quelques averses ou orages. Maximum: 26 à 28. Risque de précipitations: 60 pour 100. Demain: peu de changement.

Détails, page C-4

## La baisse du prix de l'essence atteint Québec

♦ Les stations-service de la région de Québec affichent toutes, ou presque, une baisse de 1,2 cent le litre à la pompe, l'essence ordinaire avec plomb se détaillant de 50,7 à 51,5 cents le litre comparativement à 52,7 cents en moyenne auparavant.

par Robert FLEURY

Les stations-service ont pris un peu plus d'une journée pour s'ajuster à la baisse après que la compagnie Ultramar eut décrété une baisse de ses prix de vente au détail de 1,2 cent le litre mercredi. Les changements sont survenus graduellement en cours de journée, et hier matin encore, de nombreuses stations rajustaient leurs prix à la baisse.

C'est ce que révèle un large échantillonnage réalisé, en fin de matinée hier, par LE SOLEIL auprès de 65 stations dans la région métropolitaine de Québec.

« Les automobilistes ont cessé de regarder les prix, comme ils

sont les mêmes partout: c'est devenu une guerre de promotions, de coupons-rabais et de primes! », commente Camille Bélanger du groupe IGS. Mais au même moment, une station du groupe, sur le boulevard Henri-Bourassa, annonçait sa deuxième baisse en autant de jours à 51,5 cents le litre cette fois.

« Cela fait bien au moins deux ans qu'il n'y a pas eu de vraies baisses de prix, mais je ne pense pas que ça devienne une guerre de prix », soutient pour sa part Pierre Belleau, un indépendant établi sur la 1<sup>re</sup> Avenue, à Charlesbourg. Au moment où nous le visitons, il venait d'abaisser son prix de la veille, 51,5 cents le litre d'essence ordinaire avec plomb, à 51,3 pour se rajuster au prix d'une station Elan (filiale d'Ultramar), un peu plus haut dans la même rue. Et il offrait le triple des coupons habituels ce jour-là.

Sur le boulevard Sainte-Anne, à Beauport, les stations affichaient hier de 51,3 à 51,5 cents le litre

d'essence ordinaire avec plomb, de 54,8 à 55,5 cents le litre de sans-plomb, et de 57,0 à 57,3 le litre de super.

Sur le boulevard Henri-Bourassa, les prix étaient plus disparates, Texaco affichant encore 53,2 cents son litre d'essence ordinaire alors qu'une station Sunoco située près de la 22<sup>e</sup> Rue vendait le sien à 50,9 cents. Concurrence oblige, les stations Sunoco et Esso situées près du Texaco de la 47<sup>e</sup> Rue maintenaient leurs prix à 52,7 cents.

Sur la 1<sup>re</sup> Avenue, toutes les stations affichaient de 51,3 à 51,5 le litre, comme sur le boulevard Hamel. Il faut rouler sur les boulevards Père Lelièvre, dans Duberger, et Masson, en direction de Neufchâtel, pour obtenir les meilleurs prix en ville, soit 50,7 cents, avec coupons en primes pour de la vaisselle, des verres ou je-ne-sais-quoi!

À Sainte-Foy, le boulevard Lire A-2, ESSENCE...



Hier midi, la baisse des prix avait touché presque toutes les stations-service. Certains détaillants ont même profité de l'occasion pour tripler les coupons-rabais.

## SUITES de la première page

### HYDRO-QUÉBEC...

les objectifs globaux de la politique nationale de l'énergie.

La publication de ces recommandations survient deux semaines seulement après qu'Ottawa ait annoncé en grande pompe une contribution de l'ordre de \$2,5 milliards au mégaprojet d'exploitation du champ pétrolifère d'Hibernia, au large des côtes de Terre-Neuve. **Prix minimum**

Dans le domaine de l'électricité, le comité propose que les sociétés provinciales soient tenues d'assurer l'approvisionnement « le plus économique possible » en électricité.

Le comité consultatif estime en outre qu'il revient aux organismes réglementaires, comme l'Office national de l'énergie, de forcer les sociétés d'électricité à tenir davantage compte du marché dans leur exploitation.

Le comité croit que « dans certains cas, des initiatives prises dans une optique provinciale peuvent aller complètement à l'encontre des objectifs économiques nationaux tels que la promotion du commerce interprovincial et la concurrence entre formes d'énergie ».

Dans un chapitre intitulé « Plaidoyer pour une coopération interprovinciale en matière d'énergie », le comité se prononce en faveur d'une intégration du réseau électrique liant les provinces maritimes et le Québec, qui préfère actuellement vendre son énergie hydro-électrique aux États-Unis.

Mais il faudra d'abord, soutiennent les membres du comité, que Québec et Terre-Neuve mettent un terme à leur vieille querelle entourant le contrat de vente de l'électricité de Churchill Falls à Hydro-Québec, contrat dont la validité a récemment été confirmée par la Cour suprême du Canada.

« Faute d'un règlement, prédit le comité, le potentiel hydro-électrique extrêmement intéressant du Labrador risque de rester inexploité pendant longtemps, ce qui fera perdre d'importants contrats de vente sur le marché intérieur et à l'étranger. »

Dans ce dossier, le gouvernement fédéral devrait prendre l'initiative « et être un des principaux acteurs, au lieu de se réfugier dans le rôle de médiateur neutre ».

C'est dans cette perspective que le comité de la Confluence énergétique croit qu'Ottawa devrait élargir le rôle de l'ONE.

Le comité pense que l'ONE devrait pouvoir réglementer le commerce interprovincial et international de l'électricité, favoriser la dérégulation de l'industrie du gaz naturel et veiller à ce que les projets d'exploitation respectent des normes environnementales.

Les responsabilités de l'ONE sont de toute façon appelées à s'accroître dans le contexte nouveau de l'Accord de libre-échange. « Il faut absolument, a soutenu le comité, que les institutions nationales puissent définir et défendre les intérêts du pays, si l'on veut que le libre-échange produise les retombées économiques attendues ».

### NAVETTE...

levé un mauvais fonctionnement d'une soupape sur l'un des moteurs et arrêté automatiquement le compte à rebours une fraction de seconde avant la mise à feu, a-t-on expliqué.

#### Pièce ou logiciel

Les techniciens n'ont pu immédiatement dire si le problème était dû à une pièce défectueuse (soit la soupape, soit le détecteur-lecteur de contrôle qui y est fixé) ou d'un problème de logiciel sur l'ordinateur, a indiqué M. Joseph Lambardo, chef de projet.

« Nous n'avons tout simplement pas toutes les réponses encore », de souligner M. Lambardo.

S'il faut changer une pièce, le test pourrait être retardé d'une semaine. Cette valve de cinq à six cm de long assure en effet que l'hydrogène arrive normalement dans la chambre de combustion du moteur. Sa non-fermeture provoquerait un reflux d'hydrogène vers le gros réservoir de la navette, a expliqué M. Falcone.

Dans le meilleur des cas, le test aura lieu dimanche et non demain comme indiqué tout d'abord, a-t-il ajouté, les équipes étant fatiguées à la suite des précédents contre-temps. Il s'agit en effet du cinquième report de ce test en deux semaines.

M. James Fletcher, administrateur de la NASA, s'est montré philosophe: « C'est un problème de plus. C'est toute l'utilité de ce type de tests, cela nous permet de régler les problèmes des équipements avant le lancement », a-t-il souligné. L'incident relevé hier touche l'un des deux moteurs (sur un total de trois) qui sont neufs.

Hier, le compte à rebours s'était déroulé parfaitement. Près de deux millions de litres de carburant avaient ainsi été envoyés dans les réservoirs sans que réapparaisse une petite fuite qui avait posé des problèmes aux techniciens en début de semaine.

Le test de mise à feu des moteurs principaux de Discovery doit durer une vingtaine de secondes, pour vérifier le bon fonctionnement d'un vaisseau spatial auquel de nombreuses modifications ont été apportées depuis la catastrophe de Challenger.

Même si tout se passe bien, les techniciens devront encore résoudre un autre problème de fuite apparu à l'intérieur de la navette ces dernières semaines. Si ce problème-ci devait s'aggraver au cours du test, Discovery devrait être ramenée au hangar, ce qui repousserait le lancement à novembre au plus tôt.

Pendant le test, la navette est fixée à la rampe de lancement. Les deux fusées d'appoint à combustible solide, de même que l'énorme réservoir de carburant ne sont pas mis à feu. Le test qui a échoué hier ne concerne que les trois moteurs de la navette elle-même.

### ESSENCE...

Laurier a résisté tardivement mercredi avant d'abaisser ses prix à 51,5 cents le litre d'essence ordinaire: une station Petro-Canada affichait encore 53,2 cents hier midi. À Lévis, toutes les stations du boulevard Kennedy ont baissé leurs prix mercredi de 52,6 à 51,4 cents le litre.

Si les consommateurs ont cessé d'observer les prix au profit des primes offertes, ils devront peut-être y regarder par deux fois avant de faire le plein, car pour le moment, il peut y avoir près de deux cents le litre de différence selon les endroits.

## Les chasseurs de mines demain dans LE SOLEIL

En 1987, la prospection minière a connu une effervescence jamais vue. Les différents abris fiscaux, dont les actions accréditives, ont attiré des capitaux totalisant \$424 millions au Québec. Des sommes toutes consacrées à la poursuite d'un but ultime: l'ouverture d'une mine. Même si le gros de l'activité s'est faite dans le Nord-Ouest, la Côte-Nord en a profité, voyant les dépenses d'exploration quintupler en 1987 pour atteindre \$20 millions. Michel Corbeil, du SOLEIL, y a passé quelques jours, sous la tente et dans un campement, pour connaître les nouveaux visages de la prospection et les conditions qui prévalent sur le terrain. Au cours des trois prochains jours, il remonte le chemin qui peut conduire à la mine, de la prospection géologique à la prospection minière, et les espoirs que cette quête peut susciter. Demain: les défricheurs du sous-sol.

### LE SOLEIL

ANNONCES CLASSEES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi: de 12h00 à 23h00

Dimanche: de 14h00 à 23h00

Le Soleil  
390, rue St-Vallier est  
Québec G1K 7J6

### LA QUOTIDIENNE

tirage du 4 juillet

9-4-8

3-2-0-5

## Dans une collision, à Pintendre

# 2 membres d'une même famille connaissent une mort affreuse

Deux membres d'une même famille de Saint-Henri de Lévis ont connu une mort affreuse, hier midi, lorsque leur auto de petit modèle a été emboutie par un camion de 10 roues.

par Lucien LATUJUPPE

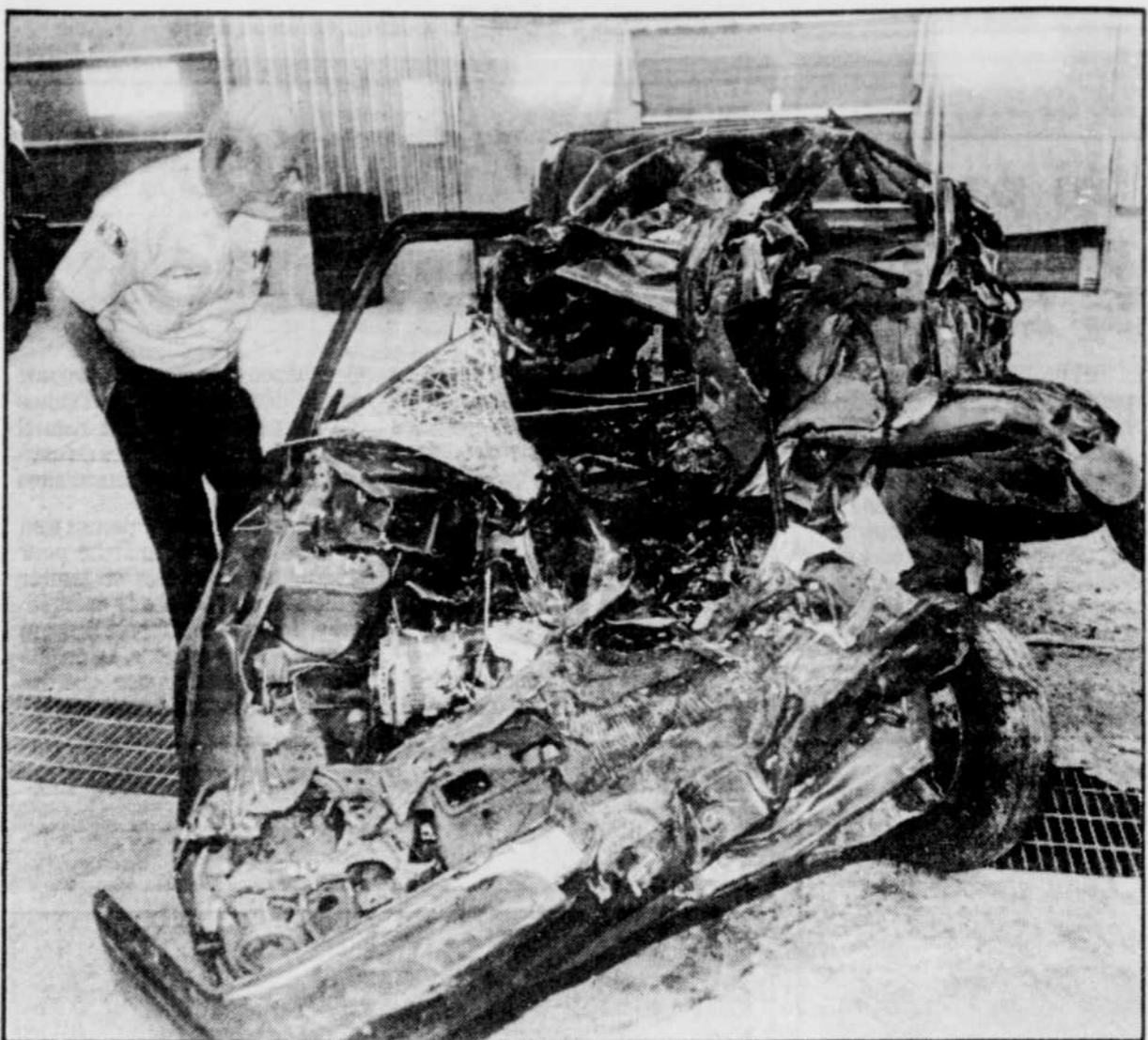
Les victimes sont les frères Christian et Sylvio Roy, âgés de 21 et 19 ans. Il a fallu transporter leur auto dans un garage afin de pouvoir les extirper de l'amoncellement de ferraille qu'elle était devenue.

La Sûreté du Québec précise que la tragédie s'est déroulée en face du 882, boulevard Kennedy, à Pintendre, quelques minutes après midi. Une auto s'était immobilisée dans l'intention de tourner à gauche, pour laisser passer une autre auto arrivant en sens inverse.

Il semble que le camionneur ait été surpris de constater que ce véhicule était immobilisé. Pour éviter de l'emboutir, il s'est dirigé vers la gauche de la route et ce fut la collision avec l'auto des frères Roy.

Le choc fut extrêmement violent. Les deux véhicules ont abouti dans le fossé, le plus gros par-dessus le plus petit. Un poteau a été fauché et il a causé une petite panne d'électricité.

Quant aux victimes, elles ont été transportées à l'Institut médico-légal de Québec pour fin de l'autopsie qui doit être pratiquée, aujourd'hui, et l'enquête du coroner sera ensuite ajournée.



L'auto des frères Roy n'est plus qu'un amas de ferraille, comme en témoigne cette photo.

## Le pilote s'en tire

# Un monomoteur s'écrase dans Charlevoix

Un monomoteur employé pour l'épandage d'herbicides en forêt, s'est écrasé dans le rang Saint-Charles, à Sainte-Agnès, dans le comté de Charlevoix, après avoir largué d'un seul coup son chargement. Le pilote de l'avion en est sorti indemne.

par Claudette SAMSON

Le pilote Hans Fisher a dû procéder ainsi lorsque le moteur de l'avion qu'il conduisait, un modèle AG-CAT, a subi une baisse de puissance. Il a alors largué son chargement d'herbicides, espérant reprendre ainsi de la puissance, mais il s'est tout de même écrasé. Il a fauché des arbres sur une vingtaine de mètres, avant de s'immobiliser. Pour ce type de travail, les avions volent habituellement très bas, entre 20 et 30 mètres d'altitude.

L'accident s'est produit à 6h15, hier matin. L'avion était la propriété de « Arrosage aérien du Saguenay », une compagnie de Saint-Honoré.

#### Ampleur limitée

Urgence-environnement a dépêché un biologiste sur les lieux. Bien qu'il n'ait pas été possible de

contacter ce dernier, hier, le porte-parole de l'organisme, M. Évariste Normand, a pu donner quelques précisions sur l'ampleur des dégâts.

Le produit déversé était du gly-

phosate, connu commercialement sous le nom de « Vision » et appelé « round-up » par les agriculteurs. Une quantité d'environ 1,000 litres a été larguée.

Ce phytocide, ou herbicide, est habituellement utilisé en présemis, ou en post-émergence. Les agriculteurs l'utilisent, par exemple, avant de labourer un champ qui a été laissé à l'abandon un certain temps.

Toutefois, l'utilisation qui en était faite sur les lieux de l'accident n'était pas encore connue, hier après-midi.

Le glyphosate est classé parmi les phytocides les moins toxiques et est jugé comme peu persistant. Selon M. Normand, il est probable que la végétation reprenne, l'an prochain.

La surface touchée n'était pas encore connue, mais une évaluation sommaire permet de croire que seule une bande d'environ 60 mètres sur 20 pourrait avoir été touchée, puisque le produit est tombé d'un seul coup.

À la compagnie Arrosage aérien du Saguenay, la seule employée présente sur les lieux n'était pas en mesure de commenter l'accident, hier, puisque personne n'était encore revenu des lieux de l'accident.



Le petit avion est resté suspendu dans les arbres.

## «Raid de la francophonie en traction avant»

# Vingt belles Citroën étalent leurs charmes dans les rues de Québec

Plus elles vieillissent, plus elles sont belles. On s'arrête pour les regarder passer. Secrètement, on aimerait bien les toucher, s'y glisser furtivement. Il faut dire que ce n'est pas tous les jours que 20 belles tractions avant Citroën nous défilent sous le nez. Et hier, c'est en cortège qu'elles ont étalé leurs carrosseries dans les rues de Québec.

par Pierre BOULET

Venues de France, elles ont débarqué à Halifax et se dirigent sur la Nouvelle-Orléans en Louisiane, via Québec et Montréal. Un périple de 25 jours et de 4,700 kilomètres, qui constitue le premier « Raid de la francophonie en traction avant ». Le projet a germé dans la tête du Parisien Dominique Bellière, président du club « La Traction universelle... un « fanatique de voyage et de francophonie », comme il se présente lui-même.

Bellière a réuni une cinquantaine de mordus de la traction avant. À bord de leurs 18 Citroën noires — la plus vieille date de 1935, les autres d'après 1950 — ils ont convenu de refaire la route du « Grand dérangement » pour commémorer la déportation des Acadiens vers la Louisiane.

Parallèlement au raid, quatre autres fans de la traction avant —

Eric Massiet, Yann Vignaud, Thierry Barbier et Luc Marescot — ont entrepris le tour du monde dans leurs deux Citroën blanches.

Ils sont arrivés à Montréal le 24 juillet et retourneront à Paris le 31 décembre 1989. Entre-temps, ils passeront par les États-Unis, le Mexique, l'Amérique du Sud,

l'Australie, l'Asie du Sud-Est, la Chine, le Pakistan, l'Inde et l'Afrique.

Tout ce beau monde est de passage à Québec. Hier, réception au Consulat général de France, exposition des tractions au monument de Champlain. Ce matin à 10h, défilé dans les rues du Vieux-

Québec et aux abords du Vieux-Port. Réception à l'hôtel de ville à 11h30. Puis départ pour Montréal à 13h. Autant d'occasions d'admirer ces bagnoles, qui nous partagent entre la nostalgie et l'envie.

On les croirait sorties en droite ligne d'un film policier français des années 1950. Les tractions avant Citroën ont vu le jour en 1934 et l'espèce s'est éteinte dans la dignité en 1959. Tour à tour enfants chéris des gangsters parisiens, de l'occupant allemand, de la Résistance française, de la police et des « grands » de la République, les tractions avant restent, encore aujourd'hui, des divas de la route.

Elles ont aussi leur petit caractère et leurs sautes d'humeur. La canicule des derniers jours a, paraît-il, indisposé le radiateur de certaines de ces belles. Et comme devant des mécaniques aussi rares, le premier garagiste du coin ne saurait que tourner de l'oeil, les participants au Raid de la francophonie traînent avec eux leur propre « garage sur roues ».

Il semble cependant que les problèmes mécaniques surgissent habituellement dans les premiers 1,500 kilomètres d'un raid. Le plus dur est donc passé. Et c'est bourrés d'optimisme que les tractionnistes français démarrent aujourd'hui vers la Nouvelle-Orléans.



Le Soleil, René St-Pierre

Dominique Bellière, à droite, chef de groupe, et Eric Massiet, du groupe Tour du monde en traction avant, devant le consulat de France à Québec, hier en compagnie d'une cinquantaine d'autres de leurs compatriotes tractionnistes. Ces derniers, à bord de 18 tractions avant Citroën, font le trajet Halifax-Nouvelle-Orléans via Québec.

Québec, Le Soleil, vendredi 5 août 1988

# Record de température et violent orage: voilà un 4 août dont on se souviendra!

♦ Le record de température de 32,5°C pour un 4 août, que la région de Québec a connue hier, a été suivi en soirée d'un violent orage qui a surtout fait des siennes sur Saint-Augustin, Cap-Rouge, Sainte-Foy, Sillery, Saint-Romuald et Lévis. Bien des dommages ont été enregistrés, mais personne ne semble avoir été blessé.

par Lucien LATULIPPE

Selon Environnement Canada à l'aéroport de Québec à Sainte-Foy, des températures plus chaudes ont déjà été enregistrées. Il a fait 34,4°C les 1er et 2 août 1975, ainsi que 33,9°C le 14 août 1947. L'ancien record pour le 4 août était de 32,2°C en 1945.

La température d'hier était plus suffoquante à cause du 65 pour 100 d'humidité qui l'accompagnait. L'o-

rage s'est abattu vers 20 h et il est passé juste au sud de l'aéroport qui a enregistré 1,4 mm de pluie seulement avec des vents d'au plus 68 km/h.

Dans les villes mentionnées précédemment, l'orage a causé la chute de plusieurs arbres, ce qui a fait casser des poteaux et des fils électriques. Le feu courait dans les arbres à Sainte-Foy et deux transformateurs ont été endommagés, l'un près du poste de police de Sainte-Foy et l'autre à Cap-Rouge où une auto a été écrasée par un arbre.

M. Marc Cantin, qui demeure sur la rive-nord du lac Saint-Augustin, a mentionné au SOLEIL qu'il n'avait jamais vu un orage semblable. Plusieurs arbres ont été déracinés ou se sont rompus et l'un d'eux a démolé une auto sur la 8e

Avenue Nord. « Cela ressemblait à une tornade », ajoute-t-il.

## Deux énormes chênes fauchés

Sur la propriété du couvent Jésus-Marie à Sillery, deux énormes chênes qui, selon l'histoire, auraient vu passer Jacques-Cartier, ont été fauchés par la tourmente ou le tonnerre. M. Emile Bégin, qui travaille pour cette institution, précise que chaque arbre avait environ deux mètres de circonférence.

À Saint-Romuald, l'orage a fait surtout des ravages sur le Chemin du fleuve et il a continué sa course pour causer d'autres dommages dans la rue Saint-Laurent, à Saint-David. Deux gros poteaux supportant les feux de circulation au croisement de la route 132 et de la route des Isles n'ont pu résister à la violence des vents et ils se sont couchés.

Selon les informations glanées un peu partout, aucune maison n'aurait été endommagée. Un cabanon a été écrasé par un arbre entremêlé de fils électriques à Sainte-Foy. A maints endroits, les puisards d'égout ne pouvaient suffire à absorber la pluie et ainsi plusieurs sous-sols ont-ils été inondés.

Pour sa part, Hydro-Québec rapportait, hier soir, que les pannes d'électricité provoquées par l'orage avaient au plus affectés 12,000 abonnés, 6,000 sur la rive-nord, soit à Saint-Augustin et Sainte-Foy, et autant sur la rive-sud, soit à Saint-Romuald et à dans différentes localités jusqu'à Saint-Georges de Beauce. Dix équipes d'urgence ont été lancées à pied d'oeuvre et elles faisaient autant que ce peut pour repérer les causes de ces ruptures de courant et les réparer. ●



L'orage s'est abattu vers 20 h et il est passé juste au sud de l'aéroport qui a enregistré 1,4 mm de pluie seulement avec des vents d'au plus 68 km/h.



Le Soleil, André Pichette

Des arbres ont été fauchés par l'orage d'hier soir, notamment dans le rang des Mines, à Saint-Augustin.



## La région de Thetford transformée en champ de bataille

La région de Thetford Mines ressemblait à un véritable champ de bataille, hier matin, après l'orage qui s'est abattu dans la soirée de mercredi. Les propriétaires de chalets du petit centre de villégiature situé sur les rives de la rivière Blanche ont particulièrement déploré des dizaines d'arbres déracinés ou cassés. « Ça a duré une dizaine de minutes. Je croyais la fin du monde arrivée », a dit Mme Clément Labonté. Aucune des habitations n'a été endommagée. Des fermiers de la région ont toutefois subi quelques dégâts, tandis qu'un gros arbre était brisé, devant l'édifice du gouvernement provincial, à Thetford.

## Scrabble francophone

# Des Québécois brillent au championnat par paires

♦ Tandis que le champion actuel du monde de scrabble francophone, le Français Michel Duguet, se maintient bien en selle au championnat individuel qui se de-

textes de Lise LACHANCE

roule au Centre municipal des congrès de Québec, le tandem québécois formé de Mario Buteau et Pierre Nguyen s'impose au championnat par paires avec un

score inégalé de 100 pour 100 pour les deux premières journées.

Au cours de la deuxième partie du championnat individuel, hier, Michel Duguet a partagé la première position (907 points) avec le Belge Eddy Clauwaert, tous deux talonnés par le Montréalais André Houle. Celui-ci a obtenu 906 points, soit le pourcentage fort respectable de 99,89 pour 100, deve-

nant ainsi le premier Québécois au tableau cumulatif du championnat individuel. Il y occupe le 15e rang avec un total de 97,66 pour 100.

Quant à l'espoir du Québec, Mario Buteau de Limoilou, qui était parti du mauvais pied mercredi et s'était retrouvé en 49e position (sur 79) en compétition individuelle, il s'est hissé hier au 21e rang avec 866 points, soit 95,48 pour 100. Au cumulatif, cependant, M. Buteau se classe au 32e rang. Cinq Québécois le précèdent. Outre André Houle, on remarque Pierrette Bisailon (17e), François Bedard (21e), Pierre Bergeron (22e) et Marc Pérusse (31e).

Jusqu'à maintenant, c'est au championnat par paires que Mario Buteau s'est illustré. Faisant équipe avec le Montréalais Pierre Nguyen, le jeune Québécois de 29 ans demeure imbattable, même si la lutte est chaude. Au tableau cumulatif, le

tandem Buteau Nguyen affiche le score parfait de 100 pour 100 avec 1,686 points, devançant le duo franco-belge Caro Pierre qui a perdu deux points.

## Des lézardes

L'égalité obtenue par le Français Michel Duguet et le Belge Eddy Clauwaert au premier rang des championnats individuels d'hier est tout à fait symptomatique de la partie. En effet, les Belges ont décidé, hier, d'investir le châteaufort que les Français s'étaient construits la veille, en raflant 10 des 11 premières positions. Seul le Québécois François Bedard avait pu déjouer les représentants de l'Hexagone. Par ailleurs, si le tandem québécois Buteau Nguyen avait réussi à arracher la première place au championnat par paires (exploit répété hier), c'était devant neuf équipes françaises. « Que de Français! », a lancé à ce sujet le petit quotidien *La Criée* publié du-

rant les XVIIes Championnats du monde de scrabble francophone.

Les compétitions d'hier ont ouvert une brèche dans le monolithisme français, particulièrement en ce qui concerne le championnat individuel. Ainsi donc, on ne compte que trois Français dans les 12 premières places de la deuxième partie. La Belgique pavoise avec sept ressortissants. Le Québec et le Sénégal s'y retrouvent une fois chacun mais en excellente position: André Houle a obtenu 906 points sur un maximum de 907; Ousmane Ly en a récolté 905.

Au tournoi par paires, toutefois, la perçée belge a été beaucoup plus timide. Les Français continuent d'occuper la tête du peloton, même si la palme revient à des Québécois.

L'hégémonie française demeure inchangée dans le tournoi open: 10 Français menent au cumulatif... ●

## Correctif

♦ Un malheureux concours de circonstances, indépendant de l'auteur, laissait entendre dans un texte sur le tournoi international de scrabble que certains canadianismes venaient tout juste de faire leur entrée dans le Petit Larousse. De fait, abatis, acadien, achigan, atoca, avionnerie, batture, brunante, demiard, frasil, goglu, huard, joul, magasinier, millage, raquetteur, tuque, vivoir et différents termes inuit font déjà partie du Larousse et par le fait même, leur usage est permis pour le tournoi. Les mots drave, draver et draveur apparaissent dans l'édition 1989 du Larousse et ne peuvent être employés par les concurrents. ●



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Antonin (à gauche) et Raymond n'ont perdu que trois points, hier, lors de la deuxième partie du championnat mondial par paires.

## Un tandem remarqué: celui formé d'un professionnel et... d'un enfant prodige!

♦ Le tandem le plus remarqué aux XVIIes Championnats est formé d'un quinquagénaire aux cheveux gris et d'un petit garçon de 10 ans et demi. L'un est le seul professionnel de scrabble francophone au monde, l'autre un enfant prodige. Ce sont Raymond et Antonin. Antonin Michel. Un nom à retenir.

Antonin et Raymond n'ont perdu que trois points, hier, lors de la deuxième partie du championnat mondial par paires. Ils ont obtenu 748 sur un maximum de 751. Merveille, pensez-vous? Pas pour le plus jeune participant. Il était déçu! Même réaction au championnat individuel, commun aux adultes et aux jeunes. Antonin y a obtenu 735 points sur 907, se classant premier des trois cadets (moins de 15 ans).

Cette déception ne se traduit

pas par de l'agressivité. Elle ne rend pas amer, non plus, le jeune Français. Car Antonin est aussi simple et gentil qu'il est intelligent.

## Le dictionnaire

Quand on demande à Antonin Michel ce qui l'intéresse le plus dans le scrabble, la réponse fuse: « La logique du jeu! »

Le plaisir qu'il en tire vient grandement, cependant, de son amour des mots. Dès qu'il a su lire (à Noël, en première année, il lisait déjà comme un adulte), le dictionnaire est devenu son compagnon. « Je lis le dictionnaire comme un livre », dit-il tout bonnement. Rien d'étonnant à cela quand on sait qu'il a trouvé, hier, un terme aussi compliqué que *thaler(s)*, qui désigne une ancienne monnaie prussienne d'argent.

C'est avec sa grand-mère, alors

qu'il avait huit ans et demi, qu'il a commencé à jouer au scrabble. Lorsque, quelques mois plus tard, il a appris qu'il y aurait une sélection pour le Tour de France de scrabble (fin 1986), il a donné son nom et a été accepté. Depuis, il gravit tous les échelons. Il a été champion des moins de 15 ans lors des derniers championnats du monde francophone, l'an dernier, à Metz.

Sa mère croit que l'instituteur qui a enseigné à Antonin au cours des trois dernières années du cours primaire n'est pas étranger au succès de l'enfant. L'enseignant demandait régulièrement à ses élèves de former des mots sur une grille, à partir des sept lettres qu'il leur donnait. Le lendemain, il y avait correction puis formation d'un nouveau mot. En fait, il se servait

du scrabble pour enrichir le vocabulaire des jeunes et leur faire assimiler l'orthographe en jouant. L'initiative ayant été reprise dans d'autres écoles de l'arrondissement, il y eut des tournois entre les classes. C'est, bien sûr, celle d'Antonin qui était la meilleure! Quelle stimulation!

Mme Michel se réjouit naturellement des « performances » d'Antonin, mais elle ne le pousse pas. « Il est tellement passionné par le scrabble. Je veille à ce qu'il y ait un équilibre entre ses diverses activités, entre ses études et le jeu », a-t-elle déclaré au SOLEIL, hier.

La famille Michel, qui habite Richermeil, en banlieue de Nancy, en Lorraine, séjourne à Québec durant les XVIIes Championnats. Après quoi elle entreprendra un périple en roulotte (« mobile home ») ●

## Projet d'entente Québec-Ottawa en matière de langue Parizeau exige la tenue d'une commission parlementaire

Le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, a carrément accusé, hier, le secrétaire d'État Lucien Bouchard d'avoir renié son passé nationaliste pour se mettre au service de ceux qui veulent bilinguiser le Québec par la Loi C-72 sur les langues officielles.

par Michel DAVID

«Lorsque l'on quitte la scène québécoise pour la scène fédérale, certains maintiennent leurs attitudes, leurs positions, les objectifs fondamentaux qu'ils pouvaient avoir, cela s'est vu; d'autres les maintiennent moins bien, cela s'est vu et cela se voit aussi (...) Là, on vient de monter une machine, à Ottawa pour tenter de reprendre le mouvement vers la bilinguisation du Québec. On a trouvé un homme pour s'en charger», a lancé M. Parizeau.

Pour la deuxième fois en autant de semaine, le chef péquiste avait convoqué la presse pour dénoncer la loi C-72, réclamant la tenue d'une commission parlementaire pour étudier le projet d'entente cadre sur la promotion des langues officielles



Le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau.

que le gouvernement Bourassa se propose de signer avec le fédéral.

M. Parizeau n'a pas écarté non plus la possibilité que le PQ se mêle des prochaines élections fédérales, si Ottawa voulait profiter de la campagne électorale pour arroser le Québec d'une pluie de subventions au bilinguisme. «Il n'y a pas de mot d'ordre à l'heure actuelle, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en aura pas», a-t-il déclaré.

À l'élection partielle dans Lac-Saint-Jean, en juin, M. Lucien Bouchard avait vainement réclamé l'appui de M. Parizeau, qui ne lui pardonnait pas d'avoir «démoli» la délégation du Québec à Paris, à l'époque où M. Bouchard était ambassadeur du Canada en France. Le chef péquiste avait cependant laissé ses militants travailler à son élection. Les choses pourraient apparemment être différentes, cette fois-ci.

### Commission parlementaire

Selon M. Parizeau, il est impératif qu'une commission de l'Assemblée nationale se penche sur le projet d'entente que M. Bouchard a offert de signer au gouvernement Bourassa.

À la lecture d'une entente similaire conclue entre Ottawa et la Saskatchewan, il en arrive en effet à la conclusion qu'elle laisserait le fédéral entièrement libre de promouvoir l'anglais à sa guise au Québec.

L'article 11 de cette entente se lit comme suit: «Aides aux organismes bénévoles. Le Canada et la Saskatchewan conviennent de se renseigner mutuellement sur l'aide qu'ils dispensent aux organismes bénévoles pour faire la promotion des langues officielles.»

«C'est-à-dire que le gouvernement fédéral fait ce qu'il veut, en conclut M. Parizeau. Il doit simplement renseigner la Saskatchewan. Il est tout à fait clair que c'est une aide aux organismes bénévoles pour faire la promotion des langues officielles. Au Québec, ça va être quoi les langues officielles? En vertu de la loi 101, il y a une langue officielle au Québec, c'est le français. Et soit dit en passant, ce n'est pas le PQ qui a désigné le français comme langue officielle au Québec, c'est le premier gouvernement de M. Bourassa.»

Même si le ministre Gil Rénilard a menacé de s'adresser aux tribunaux si Ottawa voulait épié sur les compétences du Québec, M. Parizeau estime loins d'être assuré que la cour refuserait au fédéral d'exercer le «pouvoir de dépenser» que lui reconnaît la constitution.

Pour M. Parizeau, aucune entente cadre ne pourrait réconcilier des lois aussi incompatibles que les lois 101 et C-72. «Ou bien on francise en vertu de 101, ou bien on bilinguise à partir de 72. Si on commence à négocier, à l'occasion de l'entente, la politique linguistique du Québec, il faut qu'on le sache.»

Selon lui, le moyen le plus simple de parer à la loi C-72 demeure celui qu'il proposait, la semaine dernière: «combattre l'argent par l'argent» en pénalisant les entreprises, syndicats ou organismes qui accepteraient des subventions au bilinguisme.●

## Bannière en faveur de la loi 101 sur le mont Royal La Couronne ne portera pas d'accusation contre Marotte

MONTREAL (PC) — Alléguant l'absence de preuve, la Couronne ne portera pas d'accusation contre le jeune Hans Marotte pour avoir installé une bannière en faveur de la loi 101 sur la croix du mont Royal.

Cette décision survient en plein débat sur la propriété de la croix qui fut construite par la Société Saint-Jean-Baptiste, mais est administrée par la ville de Montréal. Faute de documents, on ignore aujourd'hui à qui au juste elle appartient.

Pour l'avocat de M. Marotte, Me Robert Francis, la décision de la Couronne fait perdre toute pertinence à ce débat.

Quant à Hans Marotte, il s'est dit

«un peu surpris», mais il croit que les discussions concernant la propriété de la croix et les témoignages d'appui qu'il a reçus ne sont pas étrangers à cette décision.

Il ne s'attend pas, pour sa part, de grimper de nouveau à la croix, mais il ajoute que la décision de ne pas le poursuivre pourra peut-être inciter d'autres personnes à l'imiter.

Me Francis précise toutefois que Hans Marotte devra maintenant répondre à 41 autres chefs d'accusations de complot et de méfait relativement à divers actes de vandalisme commis à l'encontre de commerces anglophones de Montréal.

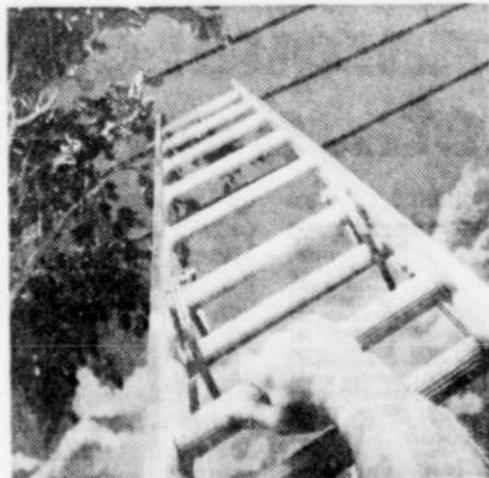
La Couronne ayant décidé de procéder par mode de poursuite

sommaire, il n'y aura pas de procès devant jury tel que l'aurait demandé Hans Marotte s'il avait été poursuivi au criminel.

À défaut d'être jugé par ses pairs, le jeune Marotte évite ainsi une peine maximale de deux ans de prison. En matière de poursuite sommaire, la peine maximale est en effet de six mois d'emprisonnement et d'un maximum de \$2,000 d'amendes.

Me Francis indique qu'il entend demander l'acquiescement total de son client. «Ce n'est pas le procès de quelqu'un qui est hors-la-loi, c'est le procès de quelqu'un qui veut faire appliquer une loi, la loi 101, qui est valide», invoque-t-il.

# Même si l'on s'entend bien avec elle, il faut savoir garder ses distances



L'électricité fait tellement partie de notre quotidien qu'on a tendance à oublier la présence des lignes électriques. Dans bien des cas cependant, oublier la proximité des conducteurs sous tension, c'est s'exposer à des conséquences tragiques. Quand vous dressez une échelle pour élaguer un

arbre ou pour installer une antenne, quand vous nettoyez une piscine avec une perche télescopique ou quand vous faites voler un cerf-volant, évitez toute manœuvre qui vous rapprocherait des installations d'Hydro-Québec. L'électrocution, ça n'avertit pas: sachez garder vos distances!

L'ÉLECTRIFICACITÉ



## EN BREF...

**Force militaire mise sur pied** - OTTAWA (D'après PC) — Le Canada a entrepris la mise sur pied d'une force d'environ 200 militaires de carrière pour répondre aux désirs de l'Organisation des Nations unies. Cette dernière pourrait en effet demander au Canada de participer à la constitution d'une mission de maintien de la paix pour faire respecter une trêve dans la guerre opposant l'Iraq et l'Iraq depuis huit ans. «Nous nous préparons, au cas où», a confirmé, hier, le capitaine Donald Roy. Quelques militaires expérimentés du camp de Petawawa ont appris que leur permis de sortie était reporté et qu'il devait se préparer à un départ, a-t-il ajouté. Le nombre précis de militaires pourrait être supérieur ou inférieur à 200, a noté le capitaine Roy. «Les Nations unies peuvent nous annoncer qu'elles ont besoin de cinq personnes. Nous n'avons pas la moindre idée de ce que les Nations unies nous demanderont — si elles nous demandent quelque chose». Il y a bel et bien eu des discussions entre les représentants du Canada et ceux de l'ONU, a confirmé Mme Rejeanne Dood, porte-parole du ministère des Affaires extérieures, mais rien n'est précis car la date du cessez-le-feu entre l'Iraq et l'Iraq n'a pas encore été décidée.

**Perquisitions dénoncées** - MONTRÉAL (PC) — Le Conseil de presse a condamné, hier, «avec la plus vive énergie» les incursions de la police dans les salles de rédaction ainsi que les perquisitions auxquelles elles donnent lieu. Les membres du conseil ont également fait part, dans un communiqué, du «malaise profond qu'ils éprouvent face à ces menées policières qui recourent trop souvent aux tribunaux pour leur faciliter de telles opérations». Selon le conseil, les policiers ne devraient intervenir qu'en toute dernière instance auprès des médias et pour des motifs extrêmement graves. «Or, ajoute le communiqué, rien ne prouve encore qu'il en ait été ainsi à l'occasion des toutes dernières «descentes» de la GRC dans les bureaux de Radio-Canada à Ottawa, au service français de la Presse canadienne à Montréal et au Journal de Montréal.» Le conseil a envoyé un télégramme de protestation au solliciteur général du Canada, M. James Kelleher, et au premier ministre Brian Mulroney. Le conseil verra également à contacter les autres conseils de presse du Canada «afin d'entreprendre une action concertée sur ces questions».

**Sondage peu crédible?** - WINNIPEG (D'après PC) — Un sondage interne des libéraux du Manitoba selon lequel la plupart des Manitobains accepteraient la tenue d'élections provinciales sur l'Accord du lac Meech n'est guère crédible, a soutenu, hier, le premier ministre conservateur Gary Filmon. Et à moins que les libéraux ne dévoilent davantage d'informations au sujet de ce sondage, ses résultats ne signifient absolument rien, a-t-il dit aux journalistes. «Normalement les gens qui ont des sondages crédibles sont prêts à en dévoiler la teneur et les résultats, à vous dire quelle est la maison de sondage, à donner toute l'information nécessaire sur le contexte dans lequel les questions ont été posées, et ainsi de suite.» La leader libérale Sharon Carstairs a déclaré, hier, que 66 pour 100 des personnes interviewées sont si convaincues que l'accord devrait être amendé qu'ils seraient prêts à retourner aux bureaux de scrutin quelques mois à peine après l'élection provinciale du 26 avril dernier, pour des élections dont l'enjeu serait l'Accord du lac Meech. Mme Carstairs a soutenu que la consultation avait été menée en respectant des critères scientifiques, par une maison de sondage reconnue, qu'elle a cependant refusé d'identifier.

**Sikhs en Belgique** - BRUXELLES (AP) — Le ministre de la Justice Melchior Wathelet a permis aux 21 Asiatiques qui voulaient se rendre au Canada, hier, de rester en Belgique en attendant le résultat de démarches qu'il leur a suggéré de faire. Le navire qu'avaient emprunté les Asiatiques a échoué sur la côte du Danemark, la semaine dernière, et les membres de l'équipage suédois ont pris la fuite. Quatorze de ces Asiatiques, a déclaré M. Wathelet, pourront demander le statut de réfugié politique par l'intermédiaire de la Haute commission pour les réfugiés des Nations unies. Quant aux sept autres, dont les requêtes pour statut de réfugié ont déjà été rejetées, ils pourront interjeter appel devant les tribunaux belges. Chacun de ces Asiatiques, qui seraient tous des sikhs, aurait payé l'équivalent de \$4,800 pour un passage illégal au Canada. Cinquante-deux autres Asiatiques ont été appréhendés, le 20 juillet, avant qu'ils n'aient pu monter à bord de canots pneumatiques pour se rendre au cargo.

**David Poole démissionne** - VICTORIA (PC) — Le principal conseiller du premier ministre de la Colombie-Britannique Bill Vander Zalm a démissionné de ses fonctions. M. Vander Zalm a annoncé hier à Victoria qu'il acceptait la démission de son secrétaire principal David Poole. Cette annonce intervient après des semaines de controverses autour du rôle de M. Poole au sein du gouvernement Vander Zalm. Bill Vander Zalm a dit accepter cette démission avec regret.

**Michel Guénard candidat** - MONTRÉAL (PC) — Le journaliste Michel Guénard, correspondant parlementaire du réseau TVA à Ottawa, a annoncé, hier, son intention de se porter candidat lors des prochaines élections fédérales. M. Guénard cherchera à obtenir l'investiture du Parti libéral du Canada. Pour cette raison, la direction du service de l'information de Télé-Métropole a décidé de lui accorder un congé sans solde pour une période de temps indéfinie.

loto-québec		Résultats	
Tirage du 88/08/03			
6/6	0	1 774 011,80\$	GAGNANTS LOTS
5/6 +	6	111 697,00\$	
5/6	196	2 614,70\$	
4/6	12072	81,60\$	
3/6	230696	10,00\$	
1 3 20 22 30 44		VENTES TOTALES: 13 887 130,00\$	
No complémentaire: 33		PROCHAIN GROS LOT 88-08-06 (APPROXIMATIF): 3 700 000,00\$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparté entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**SOLDE LIQUIDATION DE MAILLOTS DE BAIN**

un seul prix **9.99\$**

clément

concept mode 0-20 ans

dans tous nos magasins

**LES FAITS DIVERS**

# Un quinquagénaire est poignardé à mort à Dolbeau

♦Plusieurs personnes ont été interrogées, hier, relativement au meurtre de M. Gérard Gosselin, à Dolbeau au lac Saint-Jean, dont le corps poignardé à plusieurs reprises avait été découvert par un ami, vers 14 h mercredi, mais aucun suspect n'était détenu hier soir.

par Lucien LATULPPE

Ce meurtre, le 15e enregistré dans l'Est du Québec depuis le début de l'année, s'est déroulé au domicile de la victime qui vivait au 1486 rue des Cèdres, à Dolbeau, une maison de deux étages divisée en quatre logements.

Âgé de 50 ans, M. Gosselin qui n'avait aucun dossier judiciaire im-

portant était en chômage et il vivait de prestations du bien-être social, comme les autres occupants de la maison.

Le mobile du crime était encore nébuleux, hier, mais la Sûreté du Québec laissait entendre que ce meurtre pourrait être l'issue d'une orageuse discussion précédée d'amples libations.

Le corps de M. Gosselin a été soumis à une autopsie, hier, à l'Institut médico-légal de Québec, et le Dr Jean Labbé, coroner au dossier, devrait recevoir un rapport préliminaire dans quelques jours. Des agents du bureau des enquêtes criminelles de la SQ à Chicoutimi poursuivent l'enquête avec des agents du poste de la SQ à Dolbeau et avec des policiers de cette ville. ●

## EN BREF...

■ **Chassés par un incendie** —BEAUPORT - Une trentaine de personnes qui vivent dans une maison de quatre étages pour des gens de l'âge d'or, située au 2408 rue Saint-Clément, dans le quartier Giffard, ont été délogées par un incendie qui a éclaté dans un appartement du troisième. Alertés vers 12 h 55 hier, les pompiers ont travaillé moins d'une heure. Une bonne partie du reste du vaste édifice a subi les méfaits de l'eau et de la fumée. Une rallonge électrique servant à faire fonctionner le réfrigérateur aurait surchauffé et elle a mis le feu à un sac qui se trouvait tout près. La locataire du logement impliqué était absente à ce moment-là et les autres locataires ont pu réintégrer leur logis au cours de l'après-midi. Les pertes sont estimées à \$25,000.

Québec, mardi soir, a opté pour un procès devant juge et jury. Fait surprenant, il n'y avait presque personne dans la salle d'audience lors de sa comparution, vers 15 h 30.

■ **En liberté provisoire** —SAINTE-FOY - Accusé de trafic de stupéfiants, Serge Cusson, âgé de 22 ans, de Sainte-Foy, a pu recouvrer sa liberté provisoire en signant un engagement personnel, mais la Couronne lui a fixé plusieurs conditions, agréées par la cour, dont celles de ne communiquer d'aucune façon avec un certain nombre de personnes qui ont été nommées, de notifier le greffe de tout changement d'adresse et de se rapporter à la Sûreté du Québec une fois par mois. Il avait été arrêté près d'un terrain de jeux de Sainte-Foy, mercredi soir, en train de vendre du hasch à des jeunes gens, mais adultes. Au moment de son arrestation, il était en possession de 14,5 grammes de hasch et les policiers en ont trouvé 28 grammes lors d'une perquisition à son domicile.

■ **Malouin retourne en prison** QUÉBEC - Le présumé agresseur des femmes de chambres de l'hôtel Loews Le Concorde a été retourné en prison, hier, pour y subir un examen psychiatrique de trois jours et il doit revenir en cour, lundi. Devant le juge Narcisse Proulx, Pierre Malouin, âgé de 28 ans, de Vanier et demeurant à Québec depuis peu de temps, a été accusé d'action indécente et d'agression sexuelle, délits qui ont été commis le 24 juin et le 24 juillet. Sa comparution s'est déroulée sous une ordonnance de non publication. L'accusé qui avait été rejoint par des policiers de

■ **Circulation modifiée** - SAINTE-FOY - La ville de Sainte-Foy avise la population que la circulation sera modifiée sur le boulevard Hochelaga, entre la Route de l'Église et la rue Rochelle, la semaine prochaine, de lundi 8h à jeudi midi. La voie nord, en direction ouest, sera fermée, et la circulation sera déviée sur la voie sud, où l'on rencontrera. Ce changement est dû à des travaux d'asphaltage et de réparations.



# achat prime

Samedi  
Seulement

jambon cuit	tranché 454 gr. prix courant 2.29	1 59
	SPÉCIAL	

serviettes de papier	Scott emballage 180 prix courant 2.29	1 69
	SPÉCIAL	

litière à chat	de marque Hartz, 25 livres (limite de 2 par client) prix courant 4.99	3 59
	SPÉCIAL	

plantes tropicales	suspendues en pot de 10 pouces prix courant 12.99	9 \$
	SPÉCIAL	

bas pour dames	en paquets de 6 paires grandeur 9 - 11 (2 paquets par client) prix courant 7.98	4 99
	SPÉCIAL	

<b>PELLICULE MOULANTE</b> Glad, boîte de 40 m prix courant 1.79 SPÉCIAL <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">1 17</span>		<b>COLGATE EN TUBE</b> format 100 ml plus 50 ml (144 tubes par magasin) (limite de 2 par client avec coupon) SPÉCIAL <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">.99</span>
---	--	---

Des bas prix...et tellement plus à découvrir!

 5401, boul. des Galeries Québec, Québec Les galeries de la capitale lundi-mardi-mercredi: 9h30 à 17h30 jeudi-vendredi: 9h30 à 21h samedi: 9h à 17h	 2960, boul. Ste-Anne Giffard, Québec LES GALERIES STE-ANNE lundi-mardi-mercredi: 9h à 17h30 jeudi-vendredi: 9h à 21h samedi: 9h à 17h	 20 rte Trans-Canada est Lévis, Québec Les Galeries Chagnon lundi-mardi-mercredi: 9h à 17h30 jeudi-vendredi: 9h à 21h samedi: 9h à 17h
---	--	--

# LE MONDE

## Rust a encore bien des difficultés à surmonter

♦HAMBOURG (AP, AFP, NYTNS)- Mathias Rust, qui vient tout juste de sortir des prisons soviétiques, a appris hier qu'il lui reste à payer une partie de son étonnant vol vers la place Rouge: il risque maintenant perdre sa licence de pilote amateur, en plus de subir un procès au criminel en Allemagne de l'Ouest et d'avoir à payer la note à son club aéronautique.

Le porte-parole Helmut Gass, de l'aéro-club de Hambourg, propriétaire du monomoteur Cessna, a déclaré que le club veut que Rust paie des frais d'entretien d'un montant non spécifié. Il a prédit que Rust démissionnera du club à cause des «réactions négatives» des membres envers le jeune aviateur.

### Contrat à honorer

Par ailleurs, selon un rédacteur du Stern qui a requis l'anonymat, Mathias Rust doit honorer les termes du contrat passé entre le magazine et la famille Rust et qui le contraint au silence absolu jusqu'à jeudi prochain, jour de la parution du prochain numéro.

Dès son arrivée mercredi soir à Francfort, en provenance de Moscou, Mathias Rust a été littéralement kidnappé par le Stern qui l'a conduit en avion privé à Hanovre puis en voiture à Hambourg, sa ville d'origine où il est introuvable.

Rust, 20 ans, était gardé dans un endroit secret hier, avec les membres de sa famille et des journalistes du magazine hebdomadaire Stern, au lendemain de son expulsion par les autorités soviétiques qui l'avaient condamné à quatre années de prison pour s'être posé sur la place Rouge le 28 mai 1987, ébranlant la quiétude du Kremlin jusque dans ses fondements.

Rust garderait sa retraite pendant une semaine ou dix jours.

Selon Michael Jurgs, l'un des trois rédacteurs en chef du magazine ouest-allemand, Stern aurait payé «environ 100,000 marks» — soit environ \$53,000 US — pour l'exclusivité du récit de Mathias Rust; c'est considérablement moins que le chiffre avancé par les concurrents de Stern.

Selon la presse ouest-allemande,

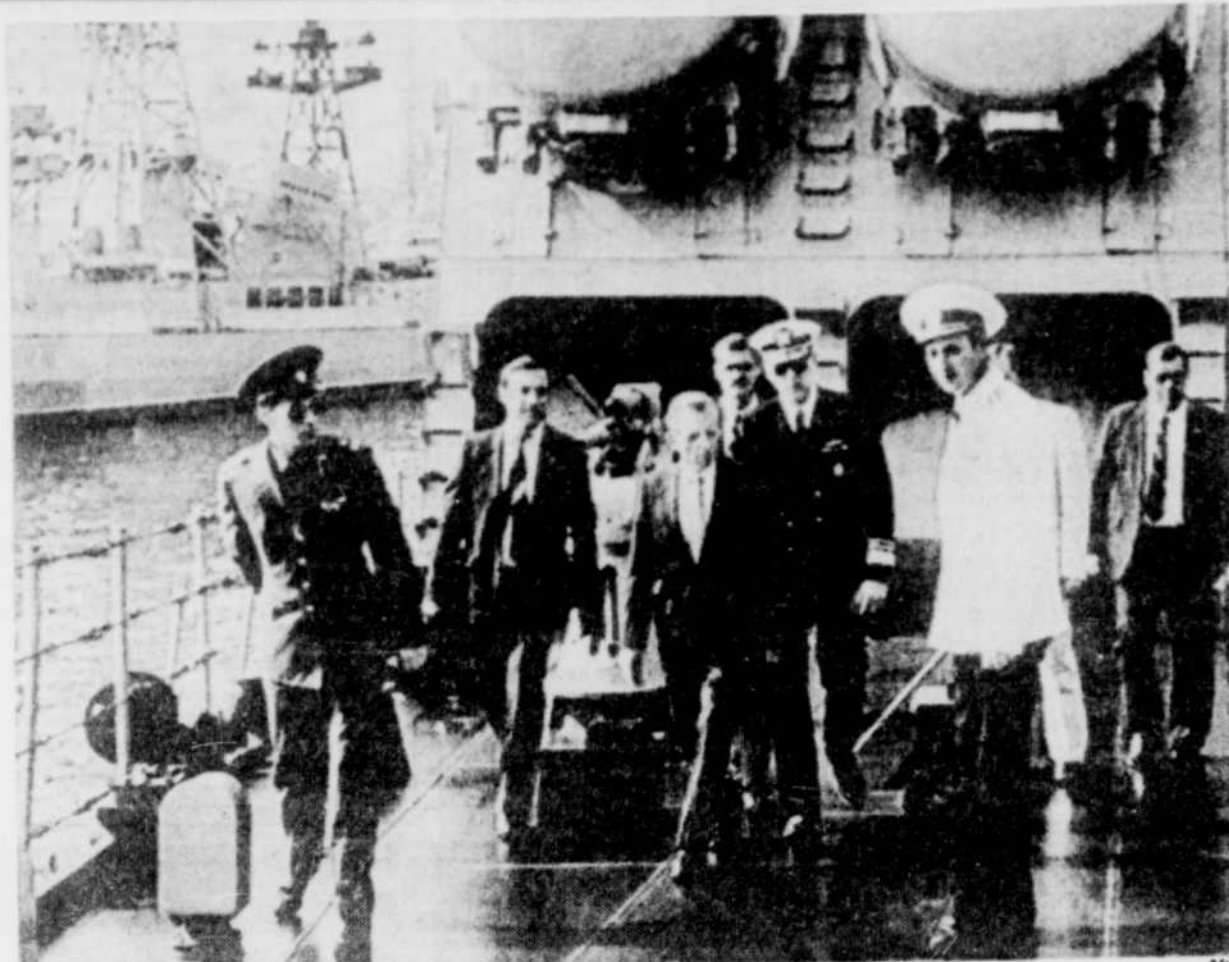
le magazine concurrent Quick de Munich a proposé 800,000 DM (440,000 dollars US) à la famille Rust pour «doubler» le Stern, en vain. Quick a toujours nié avoir fait une telle proposition.

### Oublier au plus vite

La RFA, qui est en train d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire de ses relations avec l'URSS, a montré hier des signes manifestes de vouloir enterrer au plus vite l'affaire Rust, selon les observateurs.

Si le monde politique a salué sa libération comme un geste positif, Mathias Rust a été néanmoins accueilli avec une relative froideur par l'opinion publique, une réaction qui tranche avec la liesse qui avait accompagné en mai 1987 son exploit: avoir posé sans encombre son petit avion de tourisme devant le mausolée de Lénine à Moscou.

La presse unanime se félicitait hier de la libération de Rust et de son retour en RFA mais aucun quotidien ne parle de lui comme d'un «héros» et encore moins de «messager de paix».



### Carlucci dans une « zone interdite »

Le secrétaire américain à la Défense Frank Carlucci, le troisième depuis la gauche, a visité hier matin à Sébastopol un croiseur lance-missiles ultra-moderne, le « Slava », appartenant à la flotte de la mer Noire, en Crimée, dans le sud-ouest de la Russie. Il est le premier Américain admis dans cette « zone interdite aux étrangers » depuis le président Franklin Roosevelt en 1945. Il était accompagné du ministre soviétique de la Défense, le général Dmitri Iazov, et du commandant de marine soviétique, l'amiral Vladimir Chernavin.

### Cisjordanie: 21,000 postes supprimés

♦NICOSIE (AFP)- La Jordanie a annoncé hier la première mesure concrète de mise en application de la rupture des liens administratifs et juridiques entre la Jordanie et la Cisjordanie, rendue publique dimanche par le roi Hussein: la suppression à partir du 16 août des emplois de plus de 21,000 fonctionnaires des territoires occupés.

Les premières réactions à cette mesure ont été très vives dans les territoires occupés. Plusieurs personnes interrogées ont fait part de leur colère et de leur inquiétude devant un avenir économique incertain.

Au cours des 17 derniers mois, le Trésor jordanien a en effet déboursé \$88,5 millions de salaires dans les territoires

Un total de 21,305 personnes, «travaillant dans des administrations et organes officiels» des territoires occupés, selon le communiqué du Conseil des ministres jordanien, sont concernées par ces mesures de mises à la retraite, de suspension ou de licenciements avec indemnités, selon le degré d'ancienneté des fonctionnaires. Il s'agit de 5,200 fonctionnaires de Cisjordanie, engagés avant 1967 et

l'occupation de cette région par Israël, et de 16,105 contractuels recrutés après cette date —notamment enseignants, médecins et agents des travaux publics— en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, auparavant sous souveraineté égyptienne.

Le communiqué précise toutefois que les fonctionnaires et employés des institutions religieuses —parmi lesquelles l'Esplanade des Mosquées, le troisième lieu saint de l'Islam— ne sont pas touchés par ces suppressions d'emplois.

4 • 5 • 6 AOÛT

*pourquoi?*

• ILY A 22 COULEURS DE T-SHIRT DU FAMEUX HANES INTERNATIONAL ACHÉTEZ-EN 2 OU 6 OU 12, REGROUPEZ-VOUS •••

<b>BASIC</b> RÉG. 12\$	<b>BEEFY-T</b> RÉG. 18\$
2 pour 18\$ 12 pour 72\$	2 pour 24\$ 12 pour 90\$
6 pour 48\$ 24 pour 114\$	6 pour 60\$ 24 pour 144\$

**Hanes**

BOUTIQUE PERFORMANCE, Place de la Cité, Ste-Foy - 656-0807  
 BOUTIQUE PERFORMANCE, Club Avantage, Charlesbourg - 627-2672  
 SPORT SELECT, Place Belle Cour, Ste-Foy - 653-1683  
 CLUB ONIGA, 25, rue d'Auteuil, Québec - 694-9098  
 ONIGA, Plaza Laval # 29 B, Ste-Foy - 654-1124  
 BOUTIQUE LA COURSE À PIED, 141, chemin Ste-Foy Québec - 522-2221

EN EXCLUSIVITÉ AUX BOUTIQUES SUIVANTES EN QUANTITÉS LIMITÉES.

*Le plus beau choix au meilleur prix*

**AM.PM. @ 449\$**  
Base sofa-lit automatique et futon confort

**AM.PM. @ 660\$**  
Base sofa-lit automatique et futon toucher-cuir

**PHOENIX @ 309\$**  
Base sofa-lit automatique et futon confort

**PHOENIX @ 255\$**  
Base sofa-lit standard et futon confort

**STUDIO @ 269\$**  
Base sofa-lit automatique et futon étoile

**STUDIO @ (double) 219\$**  
Base sofa-lit standard et futon étoile

Notre collection (a) possède un mécanisme en instance de brevet qui vous permet de transformer très facilement votre sofa en lit et de le ramener en sofa. C'est presque automatique!

**FUTONAIR**

QUÉBEC: Centre Innovation, 2360, chemin Ste-Foy Ste-Foy (Que.) (418) 657-6800

MONTREAL: Les Cours St-Denis, 4390, St-Denis Montreal (Que.) (514) 271-1023

# CYCLOTHON GIORGIO

## POUR LA FONDATION DE LEUCAN

Faites-vous commanditer et participez à la Randonnée familiale de 35 km en bicyclette le dimanche 7 août Départ Place Ste-Foy dès 11 heures

Formulaire disponible au Club Nautilus Plus et aux deux établissements Giorgio, boul. Hamel et Place Ste-Foy.

**SPÉCIAL CYCLOTHON**  
Dimanche 7 août 1988  
pour **5\$\***  
SPAGHETTI À LA VIANDE avec **GRATUIT**  
Les recettes de cette offre spéciale seront versées à l'Eucan.

LE SOLEIL O'Keefe ORGANISATION CLUB CYCLISTE NORDCYCLE Nautilus Plus BOISCHATEL PLACE STE FOY CITÉ-FM FM 107.5 GIORGIO

**EN BREF...**



**La reine-mère a 88 ans**  
 La reine-mère Elisabeth fête hier son 88<sup>e</sup> anniversaire dans sa résidence londonienne de Clarence House, devant laquelle plusieurs centaines d'admirateurs et de curieux se sont rassemblés. Pour la « grand-mère préférée » des Britanniques, le plus beau cadeau pourrait être la naissance du premier enfant de son petit-fils le duc d'York, qui serait imminente. Officiellement, toutefois, l'heureux événement n'est pas attendu avant la semaine prochaine.

**Indemnité de \$20,000-** WASHINGTON (AFP) - La Chambre des représentants américaine a approuvé hier un projet de loi visant à accorder une indemnité de 20,000 dollars par personne aux dizaines de milliers d'Américains d'origine japonaise qui avaient été internés dans des camps pendant la Seconde Guerre mondiale. Le projet, déjà adopté par le Sénat, sera envoyé à la Maison-Blanche où le président Ronald Reagan a déjà indiqué qu'il le signerait. Le versement de ces sommes aux victimes sera accompagné d'excuses de la part du gouvernement des États-Unis pour avoir confisqué leur logement et retiré leur emploi à quelque 120,000 Américano-japonais à la suite de l'attaque nipponne sur Pearl Harbor le 7 décembre 1941. Les versements commenceront l'année prochaine et totaliseront quelque 1,25 milliard de dollars. Ils bénéficieront à un peu plus de 60,000 personnes survivantes.

**Carambolage tragique-** ALBANY, Oregon (AFP) - Un immense carambolage provoqué par d'épais nuages de fumée provenant du brûlage de terres bordant une autoroute de l'Oregon (État du nord-ouest des États-Unis), a fait sept morts et 37 blessés. Selon le lieutenant de police, M. John Tichenor, 23 véhicules se sont télescopés après avoir été aveuglés par la fumée et sept personnes, dont trois enfants, sont mortes après que leur véhicule eut pris feu.

**Faux docteurs-** NAIROBI (AFP) - Vingt enfants sont décédés en 48 heures dans la région du mont Elgon (ouest du Kenya) après avoir reçu des injections faites par de faux docteurs, a déclaré le député de la circonscription, M. Wilberforce Kerio, qui a demandé au ministre de la Santé de prendre les mesures nécessaires pour mettre un terme aux agissements des faux docteurs. Il n'a pas précisé à quelle date les faits s'étaient déroulés.

**Corruption dénoncée-** BEIJING (AFP) - Un numéro de téléphone est depuis hier mis à la disposition de la population de Beijing pour ceux qui veulent dénoncer les cas de corruption ou de négligence dans l'administration et les organes dirigeants afin de combattre un phénomène en pleine expansion à travers la Chine. Le nom de celui qui appelle sera tenu strictement confidentiel. La corruption a pris un essor extrêmement rapide dans toutes les couches de la société chinoise avec l'introduction des réformes économiques en 1978. Pour l'homme de la rue, plus rien n'est possible en Chine sans « piston » ou relations.

**On boit moins en URSS-** OSLO (AFP) - La consommation d'alcool a baissé de plus de la moitié au cours des quatre dernières années en URSS, a déclaré un responsable soviétique devant le 35<sup>e</sup> Congrès international sur l'alcoolisme qui se déroule du 31 juillet au 6 août à Oslo. Cette baisse depuis 1984 (début de la campagne anti-alcool lancée par M. Gorbatchev) a entraîné une diminution de 30 pour 100 de l'absentéisme au travail. Le nombre d'accidents de la route dus à l'ivresse a, lui aussi, régressé. Le taux de mortalité parmi les jeunes a diminué de 20 pour 100. En revanche, la production clandestine d'alcool-maison est en plein essor, a déploré le responsable soviétique.

**Abattus « de sang-froid » en Ulster**

BELFAST (AFP) - Deux hommes ont été tués hier après-midi à Belleek (sud-ouest de l'Ulster) par un groupe d'hommes en tenue de combat, masqués et armés, a annoncé la police de l'Ulster (Royal Ulster Constabulary).

La police avait dans un premier temps annoncé que les deux personnes avaient été grièvement blessées. Elle a par la suite indiqué que les victimes, des protestants âgés de 60 et 70 ans, étaient mortes sur le coup, « abattus de sang-froid ».

Les deux hommes ne faisaient pas partie des forces de police mais renseignaient de temps à autre la police locale, précise-t-on de bonne source à Belfast.

**DANGER**

**BOMBE A RETARDEMENT**

En forêt, le feu couve parfois plusieurs heures avant d'éclater. C'est une bombe à retardement. Ne l'amorcez pas!

VOTRE SOCIÉTÉ RÉGIONALE DE CONSERVATION

Une grâceuseté

**LE SOLEIL**

**VENTE SOUS LA TENTE PROLONGÉE D'UNE SEMAINE**

Entrepôt rue Bouvier (près d'Auberson)

un seul prix **4.99\$**

**clément**

lots de vêtements d'été

concept mode 0-20 ans

**Dukakis n'a jamais reçu de soins psychiatriques, affirme son médecin**

♦ WASHINGTON (AFP, AP) - Le médecin personnel de M. Michael Dukakis a affirmé hier que la rumeur selon laquelle celui-ci avait reçu par le passé des soins psychiatriques est « sans fondement » et a estimé qu'elle a été répandue à des fins politiques.

Le candidat démocrate à la Maison-Blanche « n'a jamais eu de problèmes ou présenté de symptômes d'ordre psychologique et n'a jamais subi de traitement pour ce type de trouble », a déclaré à la chaîne de télévision CBS le Dr Gerald Plotkin, médecin de M. Dukakis depuis 17 ans.

M. Dukakis est un homme qui « d'ordinaire se sent bien, a bon moral et est très vigoureux », a ajouté le praticien sur une autre chaîne, NBC. « Je dois présumer que la rumeur est politique, je ne sais si je dois parler de manoeuvre de bas étage, mais je pense certainement que ces allégations (...) n'ont aucun fondement », a-t-il conclu.

Quelques heures auparavant, le Dr Plotkin avait déjà déclaré, contredisant une rumeur qui circule depuis quelques semaines, que M. Dukakis n'avait manifesté aucun signe de dépression clinique après deux épreuves qu'il avait subies: la mort en 1973 de son frère aîné Stelian, heurté par une voiture (délit de fuite), et son échec en 1978 dans une tentative de réélection après son premier mandat de gouverneur du Massachusetts.

En revanche, avait-il rappelé, il est notoire que Stelian Dukakis avait, lui, eu recours à des psychiatres pendant des années à la suite d'une tentative de suicide, avant son accident mortel.

**Origine de la rumeur**

La rumeur concernant Michael Dukakis était apparue lors de la convention démocrate d'Atlanta (Georgie) le mois dernier, sous forme de tracts distribués aux journalistes par une organisation politique liée au dirigeant extrémiste de droite Lyndon LaRouche. N'ayant pu en établir la véracité, la presse, dans son ensemble, n'avait pas repris ces allégations.

Toutefois le *Washington Times* les avait publiées en « une » mardi dernier, soulignant qu'elles n'avaient pu être prouvées mais atti-

rant l'attention sur le fait que M. Dukakis paraissait réticent à l'idée de publier son dossier médical. Le quotidien conservateur revenait d'ailleurs à la charge hier, avec une interview de la belle-soeur de M. Dukakis qui déclare « possible mais douteux » que ce dernier ait eu un entretien « à titre privé » avec un psychiatre ami de la famille en 1978, au moment de sa défaite électorale.

**Plaisanterie**

Mercredi, le président Ronald Reagan avait donné une dimension nouvelle à l'affaire en répondant à une question d'un journaliste sur ce thème: « Je ne vais pas m'en prendre à un invalide ». Il s'était aussitôt excusé pour ce propos, le qualifiant de mauvaise plaisanterie.

Quant au principal intéressé, M. Dukakis, il a minimisé l'incident de mercredi, déclarant que tout le monde pouvait faire une erreur et qu'il n'y avait pas lieu pour le président de faire des excuses. « Je suis un gars en très bonne santé », a-t-il conclu.

Son épouse, Kitty, a été moins généreuse, déclarant que « de telles remarques (comme celle faite par le président) surviennent quand les gens sont désespérés et qu'ils ont peur de faire face à la réalité ».

M. Dukakis se dirigeait vers le Mississippi pour entreprendre une tournée électorale qui prévoit égale-



Michael Dukakis n'a certainement pas perdu sa sérénité à la suite de la « plaisanterie » du président Reagan.

ment des arrêts dans les États de Californie, de Washington et du Colorado.

Le résultat immédiat de cet épisode est que le public américain a appris les quelques menus soucis de santé des deux candidats à la succession de Ronald Reagan.

Le Dr Plotkin a en effet rendu publics les cas pour lesquels il a prodigué des soins à M. Dukakis depuis 17 ans (avant cette date, celui-ci était soigné par son propre père, qui était médecin): un petit problème de voute plantaire dû à un jogging excessif en 1983, un nerf pincé dans le cou en 1979, un tendon d'Achille distendu et une clavicule fêlée en 1976 et... une écharde sous un ongle en 1979.

Pour ne pas être en reste, le vice-président George Bush, le futur candidat républicain, a informé qu'il avait été opéré des amygdales étant enfant et qu'il souffrait d'une légère arthrite (non handicapante) à la hanche ainsi que d'une allergie aux piqûres d'abeille.

**En vue d'une mission habitée sur Mars L'URSS travaille à un projet de fusée à propulsion atomique**

♦ BALTIMORE (AFP) - Les chercheurs soviétiques travaillent sur un projet de fusée à propulsion atomique jugée nécessaire pour une mission habitée vers Mars, a indiqué hier à Baltimore (Maryland) un responsable soviétique qui a donné des détails sur l'ambitieux programme de l'URSS ayant la « planète rouge » pour objectif.

Une mission habitée vers Mars pourrait être organisée vers les années 2005 à 2010, a expliqué M. Vassili Moroz, chercheur à l'Institut de recherche spatiale soviétique, au cours d'une conférence de presse organisée à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Union internationale d'astronomie à Baltimore.

Les plans actuels prévoient l'envoi d'un vaisseau à deux étages occupé par six personnes et dans lequel une gravité artificielle pourrait être éventuellement recréée, la du-

rée du voyage étant estimée à un an et demi, a-t-il dit.

M. Moroz a renouvelé l'appel de son pays à une collaboration spatiale internationale pour un tel effort mais a souligné que l'URSS était décidée à aller de l'avant quelle que soit la réponse des États-Unis.

Même l'énorme nouveau lanceur soviétique Energia n'est pas assez puissant pour une mission vers Mars, et il faudra développer « un nouveau type de fusée », a expliqué M. Moroz.

Les ingénieurs soviétiques travaillent sur un projet de lanceur à moteur « électrique-atomique » qui serait utilisé pour donner un coup d'accélérateur à un vaisseau spatial préalablement mis sur orbite, pour le lancer à la découverte de Mars.

L'URSS vient de lancer deux sondes vers Phobos, satellite de Mars, et prévoit d'envoyer en 1994

vers cette planète un véhicule automatique qui parcourerait des centaines de km et analyserait des échantillons du sol.

L'étape suivante serait consacrée à des essais d'éléments nécessaires à une mission habitée, notamment une fusée à énergie électrique-atomique et une autre fusée permettant de s'arracher à l'attraction de Mars pour le voyage de retour.

Mars n'a été exploré que par les sondes Viking américaines (dans les années 1970) et « nous sommes d'avis qu'il est temps de retourner » vers cette planète, a déclaré M. Moroz.

Les scientifiques soviétiques veulent chercher d'éventuelles traces d'eau à la surface de la planète: « On ne peut assurer que la vie n'existe pas sous une certaine forme là-bas aujourd'hui, en dépit des indices négatifs des Viking », a estimé M. Morozov.

**DERNIÈRE CHANCE**

**VENTE DE FUMÉE**

**RABAIS JUSQU'À 60%**

**LA VENTE se termine DEMAIN à 17h**

Jusqu'à épuisement de toute la marchandise  
 PLAN SPÉCIAL MISE DE CÔTÉ  
 TOUTE VENTE FINALE

**Luminaire Mathieu INC.**

1240, Charest-ouest, Québec, 683-2244

**LE SAMEDI 6 AOÛT  
SEULEMENT**

# JOUR DES AUBAINES-MYSTÈRE

**10% - 15% - 20% OU 25% DE RABAIS**



**Vous êtes assuré  
d'économiser au moins 10%!**

Et peut-être jusqu'à 25%\* sur presque tous les articles à la Baie. Le pourcentage de rabais n'est connu que lorsqu'un vendeur la Baie enlève le sceau de votre carte.  
LES RABAIS SONT VALABLES sur toute la marchandise à prix ordinaire, à prix de solde ou de liquidation.  
UTILISEZ vos cartes de crédit la Baie Visa, MasterCard, American Express, simplement parce qu'elles le peuvent.

**Si vous n'avez pas reçu  
votre carte d'escompte  
par la poste, procurez-  
vous en une à n'importe  
quel magasin la Baie!**

Vous serez alors prêt à économiser sur presque tous les articles en magasin. Voir les exceptions ci-contre.

**EXCEPTIONS:** Tabacs, restaurant, produits alimentaires, produits pharmaceutiques, produits de beauté et fragrances, articles Polo, sacs à main, Brev, appareils électroménagers, fours micro-ondes, stéréos, téléviseurs, magnétoscopes, commandes spéciales, chèques-cadeaux ainsi que la plupart des services à la clientèle: salons de coiffure, First Lady, studio de photo, réparation de montres et autres, Slick, Service de nettoyage à domicile, Voyages American Express, entreposage des fourrures, la Billetterie, le Fleuriste et l'emballage-cadeau.

**Note:** Les rayons sous licence et services peuvent varier selon les magasins. Une liste complète des exceptions sera affichée dans le magasin la Baie de votre localité.

**Les employés** de la compagnie de la Baie d'Hudson (actifs et retraités), de ses succursales et filiales ainsi que les membres de leurs familles immédiates ne sont pas admissibles à l'offre de rabais de 15% à 25%.

**\*Les rabais sont répartis comme suit:**

Vous avez 1 chance sur 100 d'obtenir un rabais de 25%  
Vous avez 3 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 20%  
Vous avez 4 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 15%  
Vous avez 92 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 10%

**TOUT LE MONDE GAGNE AU JOUR DES AUBAINES MYSTÈRE! SOYEZ-Y!**



**PAUSE MAGASINAGE  
À LA CHAUMINE**

Régalez-vous de notre  
fameux hamburger  
californien  
**2.99** le repas.

Dès 14h, délectez-vous  
de notre délicieux  
morceau de tarte Malibu  
accompagné d'un café.  
99\*

la **Baie**